



## > Exercer son mandat connaître ses droits

### OBJECTIFS

- > Connaître le fonctionnement de la collectivité locale.
- > Connaître ses droits, s'exprimer et décider.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges.

### PROGRAMME

- > Introduction : quelques notions d'histoire.
  - > Les assemblées locales
    - Les sources juridiques du droit des collectivités (constitution, le CGCT, etc.).
    - Qu'est-ce qu'une assemblée locale ?
    - Attributions.
    - Fonctionnement : convocation, ODJ, dossier de synthèse, pouvoir, débat, vote, procès-verbal et compte-rendu, contrôle de légalité, recueil, affichage, publication, registre.
    - Le règlement intérieur.
  - > Les exécutifs locaux
    - Le maire.
    - Pouvoirs de police.
    - Délégation de pouvoir, de fonction, de signature (dont les délégations du conseil au maire).
    - Les conflits d'intérêt.
  - > Droits collectifs des élus
    - Droit à l'information
- (organisation du conseil, rapports).
- Droit d'expression (questions orales, bulletin municipal).
  - Droit de l'opposition.
  - Moyens d'exprimer ses arguments (droit de proposition, droit d'amendement)
- > Statut personnel de l'élu
    - Droit à la formation.
    - Protection des élus locaux.
  - > Conclusion / perspectives
    - Le rapport élus/Etat/parlementaires (la révision constitutionnelle, le cumul des mandats).



Une demi-journée - 3h



Individuel : 240€ (prise en charge DIF Elus)  
Groupe intra : 720€



par **Laurence Moignon**,  
directrice des affaires administratives  
et juridiques



PROCHAINES DATES :

**Nous consulter**

**Boulogne s/Mer - Calais - Dunkerque**

### > Contact

Auréliе Dеkydтspotter  
formation-elus@univ-littoral.fr  
06 09 09 05 61